

Réf: Dossier 486120

Avis de constitution

SOCIETE « CHEÏCK TRANSPORT »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS, Lot 472,
Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 04/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHEÏCK TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en tout pays et particulièrement en Côte d'Ivoire :

TRANSPORT PUBLIC
VTC

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS, Lot 472,
Ilot 20

Dirigeant(s) M BAMBA BLAGNOUMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02391 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12253/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

